

bonne SANTÉ mutualiste

“ La lutte contre les inégalités sociales est le grand dessein collectif qu’une nation devrait se donner ”
Jacques de Bourbon Busset

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#100 JANVIER / FÉVRIER 2023

DOSSIER SPÉCIAL

RÉFORME DES RETRAITES

DES ENJEUX BIEN AU-DELÀ DE L'ÂGE DE DÉPART



P.3

Santé publique

Quels sont les effets des PLFSS sur nos vies ?

P.21

Territoires solidaires

L'ESS dans nos territoires : à la découverte de la Scop-Ti

P.22

Santé-Environnement

Le secteur de la santé doit se mettre au vert !

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
**GAGNEZ
UNE SMARTBOX
BIEN-ÊTRE**
P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Jean-Jacques Verchay

Président de la Mutuelle de France Unie
et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2022 s'estompe et laisse la place à 2023, qui devra forcément être une année de lutte, contre des réformes délétères.

Dans ce numéro de Bonne Santé, il faudra lire notre dossier, sur la réforme des retraites prévue par le gouvernement. Purement idéologique, cette réforme ne repose sur aucun fondement économique.

Il convient de revenir à un départ à 60 ans parce que de nombreux actifs de plus de 60 ans sont au chômage. Avec les réformes des retraites et de l'assurance chômage, ils entreront dans une précarité absolue.

Il convient de revenir à un départ à 60 ans alors que l'espérance de vie en bonne santé d'un ouvrier est seulement de 59 ans. La précarité qui s'installe et l'accès aux soins de plus en plus difficile ne vont pas améliorer la situation.

Nous dénonçons avec vigueur le malhonnête argument qui voudrait que l'on travaille plus longtemps parce que l'on vit plus longtemps. Nous devons également penser aux jeunes qui, fortement touchés par la précarité, seront impactés par ce projet.

Pour toutes ces raisons, l'âge de départ en retraite doit être fixé à 60 ans, avec des pensions revalorisées et indexées sur l'inflation. Pour financer cette mesure: la lutte contre le capital, avec un meilleur partage des richesses. La lutte contre la fraude fiscale est essentielle – plus de 90 milliards d'euros perdus pour l'État chaque année – ainsi que l'arrêt des exonérations sur les cotisations sociales, qui diminuent les revenus du travail et mettent à mal l'équilibre de la Sécurité sociale.

Il ne faut pas tomber dans le piège du gouvernement qui va proposer un départ à 65 ans avec une porte de sortie à 64 ans, après sans doute des manifestations et d'après négociations. Il nous faut établir un rapport de force pour obtenir un départ à 60 ans.

Nos mutuelles, avec les forces qui sont les leurs, participeront à ce combat car c'est avant tout un combat pour la santé, pour la dignité, pour plus de justice.



Sommaire #100

Santé Publique

3. Quels sont les effets des PLFSS sur nos vies ?
4. Les rendez-vous manqués doivent-ils être payés ?
4. Un accès à la complémentaire santé de plus en plus compliqué
4. L'inscription de l'avortement dans la Constitution voté par les députés

Dossier Spécial

5. Réforme des retraites, des enjeux bien au-delà de l'âge de départ

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien

17. Premiers secours en santé mentale France
17. Le Mouvement de la Paix 41

Société

18. Les seniors sont-ils sacrifiés ?
19. Logement: la solution de l'habitat partagé

Profession médicale

20. Infirmier anesthésiste diplômé d'État

Territoires Solidaire

21. L'ESS dans nos territoires: à la découverte de la Scop-Ti

Santé environnement

22. Le secteur de la santé doit se mettre au vert !

Ta santé t'appartient !

23. Halte au grignotage!
23. Le kiosque

Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Janvier / Février 2023 n°100
Directeur de la publication: Yannick Beaumont
Rédaction, conception et réalisation: Critères
Photographies: Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP: 0324 M 05566



Groupe
Entis

39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupe-entis.fr

Quels sont les effets des PLFSS sur nos vies ?



Chaque année, en octobre, est débattu le PLFSS, projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Pour 2023, ce fut particulièrement houleux. L'occasion pour la rédaction de *Bonne Santé Mutualiste* de revenir sur la vocation des PLFSS: quand et pourquoi les PLFSS ont-ils vu le jour? À quoi servent-ils? Pourquoi nous concernent-ils toutes et tous?

Les "discussions" autour du PLFSS 2023 se sont closes le 3 décembre. Discussions entre guillemets car la Première ministre a usé dix fois de l'article 49.3 qui permet d'adopter un texte sans vote. Il faut dire que le projet de loi a suscité le dépôt de plus de 700 amendements par les élus d'opposition, accusés de freiner délibérément la lecture du projet. Le PLFSS soulève aussi généralement les corporations. Cette année, internes, pharmaciens, industriels du médicament se sont plaints. Aussi, dans la dernière ligne droite des débats, le ministre de la Santé a annoncé une rallonge budgétaire pour l'hôpital.

Les députés ont quant à eux supprimé le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans qui avait été voté au Sénat. Au milieu de ces allers-retours où les mesures semblent aussi vite rétablies que détricotées, difficile de s'y retrouver!

Le PLFSS, à quoi ça sert?

Cette procédure a été mise en place en 1996 lors de la révision de la Constitution afin de permettre au Parlement d'avoir un droit de regard sur l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Avec l'introduction de ressources nouvelles

(CSG, taxes et impôt) pour le financement de la Sécurité sociale, en plus des cotisations sociales issues du travail, l'État a souhaité accroître son intervention dans ce qui était jusque-là piloté par les partenaires sociaux. L'apparition et la persistance de déficit de la Sécurité sociale à la fin des années quatre-vingt ont achevé de légitimer ce droit de regard. Résultat, chaque année en octobre, le Parlement et le Sénat planchent sur le projet de loi du financement pour l'année suivante préparé par la direction de la Sécurité sociale et des intervenants ministériels. Il est déposé pour une première lecture à l'Assemblée nationale puis au Sénat. Une seconde lecture suit. Mais la Constitution au Parlement impose d'examiner les PLFSS dans un délai de 50 jours. Il s'agit de fixer dans ces textes les conditions de l'équilibre financier de la Sécurité sociale en faisant des prévisions des recettes et en déterminant des objectifs de dépenses.

Ces objectifs de dépenses ne fixent pas une limite de budget mais visent à maîtriser les dépenses. Ainsi, parmi ces objectifs se trouve le fameux Ondam, l'Objectif national de dépenses d'Assurance maladie, c'est-à-dire les dépenses de soins.

Le PLFSS, quel impact?

Les PLFSS ont des conséquences sur la branche maladie, mais aussi sur les branches retraite, travail, famille, recouvrement, autonomie. Un PLFSS peut en effet décider des exonérations de cotisations pour les employeurs. Il peut être utilisé pour une réforme des retraites. Il peut modifier les prestations et leurs conditions (handicap, allocations). Ces décisions influent sur les ressources disponibles des résidents français. Elles ont à ce titre un impact sur le quotidien de tous: cela va de la qualité de prise en charge dans les hôpitaux poussés à faire des économies jusqu'à l'âge du départ à la retraite, en passant par le coût d'une auxiliaire de garde d'enfants. C'est pourquoi les PLFSS définissent véritablement les politiques sociales, leur mise en œuvre. L'enjeu est de taille. Chaque année, le PLFSS demande plus d'une quarantaine de séances de débat. Si un gouvernement éprouve des difficultés à obtenir une majorité pour faire adopter son projet de texte par le Parlement, il peut recourir à l'article 49.3 de la Constitution. Cela a été le cas cette année, le gouvernement faisant valoir la longueur des débats, bien que les chiffres montrent que ce millésime est finalement celui qui a été le moins discuté.

Les rendez-vous manqués doivent-ils être payés ?

C'est une revendication de l'Union française pour une médecine libre (UFML) : facturer aux patients les rendez-vous non honorés. Selon le syndicat, ce sont plus de 28 millions de rendez-vous médicaux qui ne sont pas honorés chaque année. Un problème qui touche aussi nos mutuelles, à travers les centres de santé mutualistes, pour lesquels ces rendez-vous non honorés coûtent cher et ébranlent leur organisation.

Pour les médecins, ces rendez-vous non honorés représentent un problème majeur dans leur organisation quotidienne. 79 % d'entre eux se plaignent de ce phénomène croissant qui bouleverse leur planning surchargé. Dans les déserts médicaux, cela fait bondir puisque ces rendez-vous manqués sont autant de rendez-vous manqués pour les autres patients qui n'ont pu obtenir qu'un créneau lointain. L'UFML a calculé que les 76 000 rendez-vous

non honorés par jour reviennent à rendre indisponibles 4 000 médecins par jour !

Une forme de consumérisme

L'UFML estime que cette tendance s'est accrue avec l'avènement des plateformes de prise de rendez-vous en ligne : les patients prennent le premier rendez-vous disponible, parfois sans connaître le médecin et lorsqu'ils en trouvaient un autre, ils n'ont pas la correction d'annuler. C'est

une forme de consumérisme qui touche davantage les villes, où l'anonymat est plus propice à ces incivilités.

Le syndicat plaide pour que soient sanctionnées les absences injustifiées en les facturant, car elles ont un coût pour les professionnels de santé. L'UFML préconise par exemple de mettre en place une option de prépaiement. Car, en l'état du Code de la santé publique, impossible de facturer une consultation qui n'a pas eu lieu. Même en télé-médecine.

L'UFML invite aussi les plateformes à rendre impossible la prise de deux rendez-vous simultanés dans la même spécialité. Les rappels par SMS, 24 heures avant le rendez-vous, se généralisent. Certains cabinets, au bout de plusieurs rendez-vous manqués, refusent de recevoir le patient en question. Certains médecins ont proposé une pénalité qui irait à un fonds pour lutter contre les déserts médicaux. Bref, les professionnels cherchent à endiguer cet incivisme qui coûte cher en temps de soins non prodigués.

CLASSES MOYENNES ET RETRAITÉS

Un accès à la complémentaire santé de plus en plus compliqué

Les classes moyennes et les retraités gagnent trop pour bénéficier du dispositif Complémentaire Santé Solidaire, mais pas assez pour faire face à l'augmentation des cotisations. En cause, la taxation des mutuelles et les transferts de charge vers les mutuelles, qui compromettent l'accès à la complémentaire santé d'une part grandissante de Français.

La Complémentaire Santé Solidaire est gratuite pour toute personne qui bénéficie de l'Assurance maladie obligatoire et qui perçoit des revenus mensuels inférieurs à 767 € pour une personne seule. Elle coûte entre 8 et 30 € par mois selon la tranche d'âge pour les personnes dont les revenus se situent entre 767 et 1 035 € par mois. Aussi, pour celles et ceux qui gagnent plus de 1 035 euros de revenus, mais dont les revenus restent modestes,

la complémentaire santé pèse, même avec une participation à hauteur de 50 % par l'employeur. 5 % des Français – travailleurs précaires, chômeurs, inactifs – renoncent même à être couverts. Pour les Français de la classe moyenne et les retraités, c'est compliqué, a fortiori avec les augmentations de cotisation. Des augmentations que vos mutuelles appliquent bien malgré elles ! Il ne s'agit pas de hausses liées à la rétribution d'actionnaires, comme dans le secteur assuran-

tiel, car vos mutuelles n'ont pas d'actionnaires. Deux causes principales expliquent la hausse de la cotisation : tout d'abord les taxes auxquelles elles sont soumises, auxquelles s'est encore ajoutée la taxe Covid votée en 2020 par le gouvernement. Cette taxe prévoit une contribution exceptionnelle de 1,5 milliards d'euros de la part des complémentaires santé. Une façon détournée d'imputer au final aux assurés sociaux le coût de la crise sanitaire.

Ensuite, le déploiement du 100 % Santé, qui doit permettre à l'assuré d'avoir un reste à charge zéro ou presque sur un panier de soin, est financé par l'Assurance maladie et les organismes complémentaires, dont il impacte lourdement les comptes. Les mutuelles ne peuvent absorber totalement de tels transferts de charges.

Aussi, ces transferts vers les mutuelles, sous couvert de diminution du reste à charge des assurés, a un coût pour les adhérents. Un tour de passe-passe qui passe mal !

L'INSCRIPTION DE L'AVORTEMENT DANS LA CONSTITUTION VOTÉ PAR LES DÉPUTÉS

Le texte de la proposition de loi pour l'inscription de l'avortement dans la Constitution a été adopté fin novembre à 337 voix pour et 32 contre. Un consensus qui rejoint le consensus au sein de la population.

Selon un sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès, 81 % des Français y sont favorables et une pétition réclamant cette constitutionnalisation a récolté plus de 165 000 signatures.

Le renversement de l'arrêt Roe v. Wade qui sécurisait le droit à

l'avortement aux États-Unis et la quasi-interdiction de l'IVG en Pologne ont sans doute joué en faveur de ce vote, puisque plusieurs textes similaires avaient été préposés par des groupes de gauche à la Chambre sans succès jusque-là.

Le texte est désormais entre les mains du Sénat où il devra être voté dans les mêmes termes, puis adopté par référendum. Cette dernière étape fait craindre l'émergence d'un discours réactionnaire dans le débat public. À suivre donc.



RÉFORME DES RETRAITES

DES ENJEUX BIEN AU-DELÀ DE L'ÂGE DE DÉPART

Malgré le retour à l'équilibre du système des retraites annoncé mi-septembre par le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR), le gouvernement persiste dans sa volonté de le réformer. Quels sont par conséquent les enjeux ? En quoi cela implique-t-il non seulement l'âge du départ à la retraite, mais aussi les questions salariales, de répartition des richesses, de solidarité nationale et intergénérationnelle, de financement de la protection sociale ?

En guise de vœux pour ce début d'année, le gouvernement a décidé de lancer les débats autour de la réforme des retraites et du recul de l'âge légal de 62 à 64 ans minimum pour percevoir une pension. Fin novembre, le Sénat, majoritairement de droite, avait donné un signal positif au

gouvernement en introduisant dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale le recul de l'âge de la retraite. Le Parlement avait supprimé cet amendement mais le ton était donné : ce sera pour 2023. Pour la Première ministre, il ne fait pas de doute que « pour assurer l'équilibre des dif-

férents régimes de retraite et donc la pérennité de notre système par répartition, nous allons devoir progressivement travailler un peu plus longtemps ». Elisabeth Borne jetait les deux termes de l'équation de cette réforme : "équilibre des différents régimes" et "travailler plus longtemps".



L'objectif fixé pour une retraite à taux plein s'éloigne avec l'allongement de la durée de cotisation et va augmenter le nombre de seniors devant se contenter d'une pension moindre puisqu'elle est calculée au prorata des années travaillées.



“L'équilibre des différents régimes”

La question sous-jacente étant celle de l'équilibre du système des retraites. Or quid de cet équilibre ? Mi-septembre, le rapport annuel du COR n'annonçait-il pas le retour à l'équilibre du système des retraites ? Un retour à l'équilibre déjà quasiment atteint en 2018, avec un déficit de 2,9 milliards d'euros, soit 0,1 % du produit intérieur brut.

C'est la pandémie de Covid-19 qui a grevé les comptes de la Sécurité sociale avec un déficit de 18 milliards d'euros, soit 0,8 % du PIB en 2020. Mais, dans son rapport, le COR estime que le coût de la crise sanitaire ne devrait pas peser durablement sur le système, lequel devrait pouvoir revenir à l'équilibre sans devoir mener une nouvelle réforme et malgré l'évolution démographique.

Le vieillissement de la population dû à la baisse des naissances et à l'augmentation de l'espérance de vie semble menacer en effet le système de répartition : il n'y aura en 2070 qu'1,3 actif pour 1 retraité (contre 2 actifs pour 1 retraité au début des années 2000). Mais, dans ses projections, le COR juge que les réformes de la retraite

précédentes et le relèvement de l'âge de la retraite qui avait été décidé suffiront pour assurer l'équilibre. Mieux (si l'on peut dire), le coût de retraite, à l'horizon 2070, devrait descendre entre 11 et 13 % du PIB contre 14,67 % en 2020.

Alors pourquoi continuer à laisser penser que notre système est un gouffre ?

“Travailler plus longtemps”, cotiser plus longtemps...

Les Français sont attachés à leur système de protection sociale. Dire que la Sécurité sociale, sa pérennité sont menacées par le vieillissement de la population, la dette, l'inflation est le seul argument qui peut amener les Français à accepter de travailler “un peu plus longtemps”, comme le formule le gouvernement. Dès lors, on creuse le déficit du système le privant de ressources, par exemple des exonérations de cotisation pour les entreprises, ou en lui allouant des dépenses supplémentaires (les mesures pendant la pandémie).

En faisant cotiser les Français plus longtemps, le gouvernement espère réaliser une économie de 9 à 15 milliards. En contrepartie, il promet l'indexation des pensions de retraite sur l'inflation et

l'augmentation du niveau de la retraite minimal à taux plein.

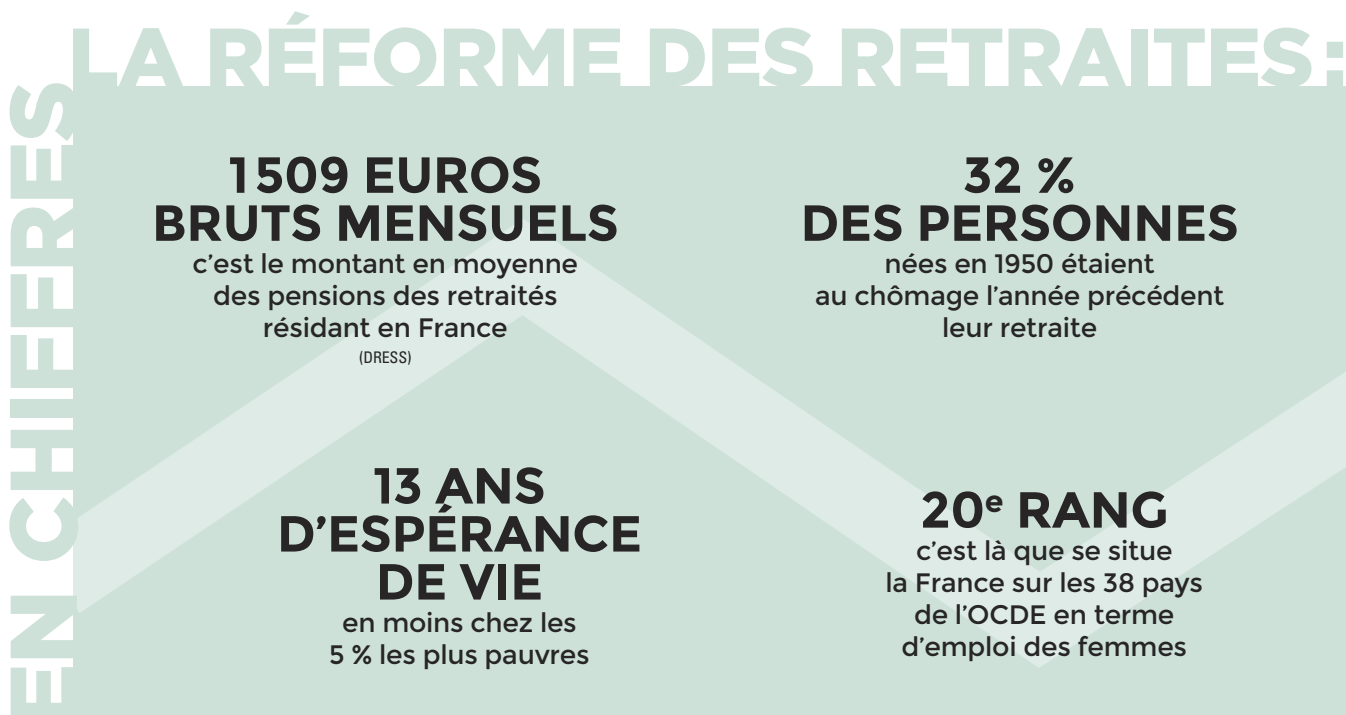
La piste de 64 ans semble se dessiner à l'heure où nous écrivons, mais, comme l'affirmait à l'automne Olivier Dussopt sur la chaîne Public Sénat, « 65 ans n'est pas un totem ou un tabou ».

Les régimes spéciaux

Avec l'objectif affiché d'aborder les questions relatives à “l'équité et à la justice sociale”, l'un des enjeux de la réforme est aussi de réunir à nouveau autour de la table partenaires sociaux et gouvernement sur la question des régimes spéciaux (RATP, IEG...), les petites pensions et le régime déséquilibré des fonctionnaires.

La France compte actuellement 42 régimes de retraite distincts, dont les régimes spéciaux des fonctionnaires, militaires, magistrats, agents de la SNCF, RATP, agents des industries gazières et pétrolières, parlementaires, mineurs, marins, salariés de la Banque de France, de la Comédie-Française...

La réforme souhaite aboutir à un régime simplifié qui s'appliquerait pour les générations futures, pour les nouveaux entrants, comme cela a été fait





praticable. Selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse, en 2020, seules 3 086 personnes ont pu utiliser leur C2P pour un départ anticipé à la retraite sur un total de 690 000 nouveaux retraités, soit 0,45 %. Autant dire quasiment personne.

L'employabilité des seniors

Derrière la question de l'âge de la retraite se pose celle de la fin de carrière. En France, le taux d'employabilité des seniors est l'un des plus faibles de l'OCDE : seulement 53,8 % des personnes ayant entre 55 et 64 ans étaient en emploi en 2020, selon les données oubliées par la Dares en 2022. Ce taux chute à 33,1 % pour les 60-64 ans. On sait fort bien que, sur le marché du travail, on est très tôt senior et trop cher.

Sauf à imposer des quotas de seniors dans les entreprises, on voit mal comment la situation peut changer. Plusieurs pistes ont été évoquées : une assurance-salaire qui permettrait aux plus de 55 ans de conserver une partie de l'indemnité chômage s'ils acceptent un poste moins rémunéré que le précédent ; une retraite progressive où l'on travaille à temps partiel en percevant une partie de sa pension ; le cumul emploi-retraite qui permet de reprendre un emploi tout en touchant sa pension, mais, à l'heure où nous écrivons, les contours n'en sont pas fixés.

Le risque de la paupérisation des seniors

La réforme des retraites enfin concerne la solidarité nationale et intergénérationnelle. Car le faible

taux d'emploi des seniors entraîne une baisse de la durée de carrière déjà observable.

Si elle était en moyenne de 40,5 ans pour la génération 1955, elle n'est plus que de 38 ans pour la génération 2000. L'objectif fixé pour une retraite à taux plein s'éloigne avec l'allongement de la durée de cotisation et va augmenter le nombre de seniors devant se contenter d'une pension moindre puisqu'elle est calculée au prorata des années travaillées.

En 2021, le minimum contributif a d'ailleurs concerné plus de 4,8 millions de retraités, anciens salariés du privé et agricoles, artisans, commerçants. Ce minimum était de 678,71 euros. Il serait question d'augmenter la pension minimale (dite Mica) ainsi que l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Le risque de paupérisation des seniors est cependant réel.

Aussi les enjeux de cette réforme vont bien au-delà d'un simple recul de l'âge de la retraite...



POUR GAGNER DES POINTS DE PÉNIBILITÉ : DES SEUILS ABSURDES !

Pour avoir un Compte de Prévention (C2P) et gagner des points qui réduiront votre temps de travail, il faut vraiment, vraiment avoir un métier pénible. Car il ne suffit pas d'être exposés aux facteurs listés, il faut l'être au-delà de seuils qui ne sont pas sans rappeler *Les Temps Modernes* de Chaplin. En effet, les gestes répétitifs sont reconnus pénibles s'ils sont réalisés au moins 15 fois de façon identique et dans un cycle de 30 secondes ! Ou bien au moins 30 actions identiques en une minute. À ce rythme, on se demande qui d'autre qu'un robot peut prétendre à une retraite anticipée...

LES FEMMES, ENCORE ET TOUJOURS LÉSÉES ?

En raison des inégalités salariales, de la généralisation auprès des femmes du travail précaire et partiel, du sacrifice de leur carrière au profit de leur famille, les femmes sont lésées par le système de retraite. Ainsi, les femmes retraitées touchent une pension, en moyenne, inférieure de 40 % par rapport à celle des hommes. La pension moyenne brute d'une femme est de 1 150 euros, alors que la pension d'un homme est de 1 931 euros. Ces inégalités se trouvent légèrement compensées par les pensions de réversion, c'est-à-dire par la part de la pension du conjoint décédé que touche le veuf ou la veuve, puisque, dans 9 cas sur 10, ce sont les femmes qui en bénéficient. Les statistiques indiquent que l'écart hommes/femmes n'est plus que de 28 % quand les femmes bénéficient d'une pension de réversion. En l'état actuel des dispositifs, il faut compter sur les décès des maris et la longévité des femmes pour avoir un peu plus d'équité ! Que les femmes célibataires se le tiennent pour dit



Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

LE TEMPS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale du Groupe Entis : mutualisation et solidarité

C'est à Annecy que le Groupe Entis a réuni ses mutuelles adhérentes pour deux journées de séminaire marquées par des réflexions, des échanges et le bilan des actions entamées durant l'année qui vient de s'écouler.

Comment réussir sa transformation digitale ? Comment faire de nos adhérents des administrateurs mutualistes ? Comment communiquer sur les services que propose l'UGM Entis ? La première journée de ce séminaire a permis de présenter les enjeux auxquels les mutuelles sont confrontées actuellement et les réponses du Groupe Entis.

Des chantiers engagés et solidaires

La matinée a été consacrée à la présentation des travaux engagés et menés par les élus et le personnel de l'UGM. Développer le digital en restant proche des adhérents : grâce à l'Outil d'aide à la vente, qui permet de simplifier les procédures en respectant les exigences réglementaires et l'application "Mon espace personnel" qui compte près de 25 000 inscrits, la transformation digitale n'éloigne pas les mutuelles de leurs adhérents mais, au contraire, les rapproche et les fidélise. Un nouveau service de médiation : au sein des structures mutualistes, le rôle d'un médiateur n'est pas de trancher, de juger ou de décider, mais d'accompagner les différentes parties vers une résolution de litige la plus sereine possible. Ce service est proposé aux mutuelles adhérentes en plus du forfait juridique. Communiquer pour donner envie de s'engager : à travers plusieurs supports de communication, le Groupe Entis donne les outils pour donner envie aux adhérents de s'engager pour défendre les valeurs de leur mutuelle au sein du conseil d'administration. Une série d'affiches, déclinable en flyers, a été conçue à cet effet. En outre, le recrutement d'un ou de plusieurs influenceurs pourrait permettre aux mutuelles de développer leur présence



sur les réseaux sociaux et d'asseoir la communication des actions qu'elles organisent. Des documents pour faire connaître tous les services : trois documents structurants ont été créés, un document de présentation du Groupe Entis, un catalogue des services ainsi qu'un modèle de proposition. Ce dernier vise à structurer et à harmoniser les réponses faites aux demandes des mutuelles adhérentes.

Dix tables rondes pour dix thèmes de réflexion

Sous la houlette de Marc Nabeth du cabinet Valmen, les personnes présentes ont été invitées à réfléchir à l'un des dix thèmes de réflexion inhérents au monde des mutuelles. Chaque table ronde a discuté, débattu, argumenté, sur la raison d'être des mutuelles, les nouvelles vulnérabilités, la prévoyance, les familles monoparentales ou encore le grand âge. À l'issue du temps de réflexion, un représentant de chaque groupe est venu présenter à tous le résultat des réflexions, avant de nombreux échanges avec la salle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UGM ENTIS

« RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX AUX ATTENTES DES MUTUELLES ADHÉRENTES... »

... C'est notre préoccupation constante ». Dans son rapport moral, Sylvie Dubois, la présidente du Groupe Entis, a rappelé le rôle d'accompagnement et d'innovation mutualiste du groupe, via ses 150 salariés, auprès des mutuelles adhérentes. Cette boîte à outils, indispensable à la survie et au développement des mutuelles, permet de mutualiser les moyens, alors que les réglementations et taxes pèsent lourd sur le fonctionnement des mutuelles.

La présidente a également balayé les menaces et réformes qui rendent le quotidien des Français difficile et la précarité grandissante en réaffirmant que les valeurs mutualistes de proximité, de solidarité et de réciprocité sont une solution pérenne pour que la population puisse vivre décemment, rappelant également que la Sécurité sociale a permis de limiter l'impact de la pandémie sur l'ensemble de la population.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Vous aussi, devenez délégué de la Mutuelle de France Unie!

Les sections Gironde, Isère, Rhône, Loire et Paris doivent renouveler leurs délégués en 2023. Élus pour un mandat de 6 ans, les délégués ont un rôle essentiel au sein de votre mutuelle. Nous comptons sur vous pour faire vivre la démocratie mutualiste !

Véritable garant de la vie démocratique de votre mutuelle, le délégué est au plus près de l'action et des enjeux mutualistes. En effet, grâce à sa voix, il fixe lors des assemblées générales les

grandes orientations de la mutuelle et valide l'activité du conseil d'administration, qu'il participe à élire.

La voix des adhérents

Dans les deux nouvelles sections de la Mutuelle de France Unie, l'Isère et la Gironde, ainsi que dans les sections Rhône, Loire et Paris, le délégué est au plus près des actions locales de la mutuelle et des adhérents, qu'il représente lors de l'assemblée générale. Il est véritablement la

voix des adhérents mutualistes, ce qui en fait un maillon essentiel de votre mutuelle.

Il est également le garant des valeurs défendues par la mutuelle, il participe aux actions et événements solidaires organisés par la section, pour ne jamais oublier l'histoire et l'essence de la Mutuelle de France Unie.

Candidature à envoyer avant le 24 février 2023. Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter votre agence de proximité.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

SECTION TERRITOIRE DE BELFORT

À Belfort, une permanence pour lutter contre l'illectronisme

L'agence Mutuelle de France Unie accueillera bientôt les services civiques d'Unis-Cité pour organiser des permanences à destination des personnes souffrant d'illectronisme, l'illettrisme numérique, qui touche plus de 6 millions de Français.

Tout est parti d'un constat au sein de l'agence de Belfort : certains adhérents ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique voire ne l'utilise jamais. Or, la digitalisation de la société impose, sans aucune formation, l'usage de l'informatique pour une quantité croissante de tâches administratives et quotidiennes.

Un partenariat signé avec Unis-Cité

Né en 1994, Unis-Cité propose aux jeunes entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans

pour les personnes en situation de handicap) de s'engager dans une expérience collective et solidaire pour changer la société. La section du Territoire de Belfort de la Mutuelle de France Unie vient donc de signer un partenariat avec l'association pour aider les adhérents et les non-adhérents à se former à l'informatique.

Des permanences régulières et gratuites

Ce sont donc deux jeunes services civiques qui viendront aider les personnes volontaires. « C'est un véritable projet intergénérationnel que nous mettons en place avec Unis-Cité. Nous voulons accompagner une partie de la population confrontée à des difficultés informatiques. Cela peut être remplir sa déclaration

d'impôt, accéder à l'application de la mutuelle ou prendre rendez-vous avec un médecin, créer son compte Ameli, voire des choses plus quotidiennes telles qu'apprendre à faire des visios avec ses proches ou savoir repérer les sites Internet frauduleux », nous explique Florent Zyta, coordinateur du réseau d'agences de la Mutuelle de France Unie.

D'autres projets avec Unis-Cité

Outre les permanences d'accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique, la section Territoire de Belfort de la Mutuelle de France Unie développe d'autres projets avec Unis-Cité, notamment dans le domaine de l'éducation populaire, avec l'organisation de ciné-débats sur Belfort.

Pour plus de renseignements et vous inscrire à la permanence Béatrice Luba (agence de Belfort) : 03 84 54 04 05

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

SECTION LOIRE

Dans la Loire, la section de la Mutuelle de France Unie renouvelle son partenariat avec L'Indépendante Stéphanoise

Signé en juin 2021, le partenariat entre la Mutuelle de France Unie et le club de gymnastique L'Indépendante Stéphanoise vient d'être renouvelé.

Le 27 septembre dernier, les membres de la section Loire de la Mutuelle de France Unie et son président, Antoine Chatagnon ainsi que le président de la Mutuelle de France Unie Jean-Jacques Verchay, ont renouvelé leur partenariat avec le club de gymnastique L'Indépendante Stéphanoise. Un partenariat important car, en tant qu'organisme lié à la santé, la Mutuelle de France Unie défend les bienfaits du sport et de l'activité physique comme vecteurs de bonne santé. En outre, L'Indépendante

Stéphanoise propose un éventail d'activités adaptées à tous les âges et à tous les niveaux de pratique, du plus jeune âge aux seniors. Cette inclusivité ainsi que les autres valeurs du club de gymnastique sont partagées par la Mutuelle de France Unie.

Le président de la section Loire de la Mutuelle de France Unie, Antoine Chatagnon, a renouvelé le partenariat de la mutuelle avec le club de gymnastique L'Indépendante Stéphanoise.



Octobre Rose: marcher pour être solidaire

Les sections de la Mutuelle de France Unie se sont, comme chaque année, mobilisées pour soutenir la campagne Octobre Rose 2022 et sensibiliser au nécessaire dépistage du cancer du sein, en organisant notamment des marches santé et prévention.

À Cran-Gevrier, 45 salariés du Groupe Entis se sont lancés dans une marche santé encadrée par un membre de l'association Siel Bleu, qui œuvre pour développer l'activité physique encadrée. Ainsi, le 11 octobre, ils ont marché ensemble durant une heure et demie pour promouvoir le dépistage du cancer du sein et montrer que marcher est essentiel pour garder une bonne santé. À Orléans, la marche santé organisée le 12 octobre a réuni une trentaine de personnes. Après une collation, le groupe vêtu de vestes roses s'est lancé dans un circuit à travers la ville, à la découverte de ses lieux historiques, entrecoupé de séances d'étirements. À Saint-Étienne, ce sont dix personnes qui se sont lancés le défi de découvrir la ville autrement. Comme les années précédentes, octobre est marqué du sceau de la solidarité, puisque 1 000 € seront reversés à l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer du sein.



Une trentaine de personnes sont allées marcher dans les rues d'Orléans pour la marche santé organisée par la section Centre de la Mutuelle de France Unie. L'occasion de créer du lien, de pratiquer une activité physique et de voir la ville autrement.

À Orléans, la Mutuelle de France Unie soutient le Rugby Club d'Orléans

La section Centre est, depuis 2020, partenaire du Rugby Club d'Orléans (RCO). Une manière de soutenir le club qui vient de fêter son 56^e anniversaire, de s'ancrer dans le territoire et de faire rayonner des valeurs communes.

« Le rugby et ce qu'il représente en termes de solidarité et d'état d'esprit, à la fois sur et en dehors du terrain, cochaient toutes les cases pour un éventuel partenariat », commente Julien Peron, directeur régional Centre de la Mutuelle de France Unie.

Des valeurs communes depuis deux saisons

C'est ainsi qu'en mars 2020, la mutuelle se rapproche du club de rugby, ancré depuis près de 60 ans dans la vie orléanaise, qui évolue aujourd'hui en Fédérale 1. « Le RCO mise sur la formation des jeunes joueurs locaux tout en ayant de fortes ambitions sportives, ce qui correspond tout à fait à notre attachement à la proximité. En outre, en tant qu'actrice de santé et de prévention, la Mutuelle de France Unie promeut les bienfaits de l'activité physique et sportive, qui permettent de se prémunir de bon nombre de pathologies », ajoute Julien Peron.

Une confiance réciproque pour se développer

En apportant un soutien financier au RCO et en protégeant les salariés du club en santé et en prévoyance, la mutuelle exprime ainsi ses convictions et ses valeurs. En outre, le club est associé à certaines initiatives solidaires de la Mutuelle de France Unie, telles qu'Octobre Rose, qui ont permis de récolter plusieurs centaines d'euros pour la recherche du cancer du sein. Enfin, ce partenariat est générateur de liens de proximité, puisque la mutuelle participe aux événements organisés par le club et a intégré le réseau des entreprises partenaires du club.

OFFRE PARRAINAGE

VOUS DONNEZ... VOUS RECEVEZ !

Parrainez vos proches et
gagnez jusqu'à 250 €* en carte cadeau.

Déjà plus de
550
parrainages
réalisés depuis
le lancement de l'opération
en septembre 2020.

Envie de participer ?

Rendez-vous sur le site
de votre mutuelle ou
en agence de proximité.



* À raison de 10 cartes / an d'une valeur de 25€ pour tout parrainage effectif.

CAM JEUNES

LE SOLEIL DE TROP PRÈS : UNE SOIRÉE CINÉ-DÉBAT À LA TURBINE

Le mardi 13 décembre, le CAM Jeunes a organisé, dans le cadre des Semaines d'information sur la Santé mentale, une soirée ciné-débat avec la projection du film *Le soleil de trop près*.

Les Semaines d'information sur la Santé mentale (SISM) ont lieu chaque année dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de déstigmatiser les problématiques de santé mentale. Le comité technique SISM du bassin annécien organise ainsi de nombreuses actions dans ce cadre, à l'aide de divers partenaires et, cette année, du CAM Jeunes. Le film projeté *Le soleil de trop près* du réalisateur Brieuc Carnaille

traite du combat de Basile contre la schizophrénie et de son désir de vivre une vie "normale". Après le film, les 45 personnes présentes à la Turbine a pu échanger avec le docteur Sandrine Rebelle, psychologue qui travaille avec l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), des membres de l'UNAFAM et un pair-aidant de l'association Kollao qui a lui-même souffert d'une maladie psychiatrique.

CAM 8 MARS

UNE ANNÉE 2022 RICHE EN ACTIONS

L'année 2022 a été riche en actions et en mobilisation pour les membres du CAM 8 MARS.

Soutenu par la Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, le CAM 8 MARS a organisé des actions et des événements pour sensibiliser aux droits des femmes et soutenir les associations et les artistes qui portent ce combat.

Debout les femmes ! pour le 8 mars

Le 8 mars dernier, le CAM 8 MARS a organisé dans 11 villes la projection du film de Gilles Perret *Debout les femmes !* qui suit les députés François Ruffin et Bruno Bonnell à la découverte de femmes travaillant dans le secteur social. Cette soirée a réuni plus de 900 personnes et a généré de nombreux débats.

Un après-midi pour les mamans solo

Le 14 mai, le CAM 8 MARS a mobilisé la compagnie de théâtre d'improvisation PDG & Compagnie pour traiter du thème des familles monoparentales.

Les saynètes préparées avec la coordinatrice du CAM, la psychologue Mélodie Rassat, ont permis d'évoquer les difficultés auxquelles sont confrontées les familles monoparentales, en majorité portées par des femmes.

Le CAM 8 MARS prépare les événements de l'année 2023.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Les actions de votre mutuelle en novembre

Ce mois de novembre a revêtu des accents de réflexions, de débats et de lutte pour la Mutuelle de France Unie.

En effet, ce mois dédié aux actions mutualistes dans les territoires de la mutuelle a permis de faire émerger des réflexions et des débats sur le travail, l'économie et la réforme des retraites.

La réforme des retraites n'est pas nécessaire !

Le 14 novembre à Cran-Gevrier, le président de la Mutuelle de France Unie Jean-Jacques Verchay avait convié Yvan Perez, secrétaire général de l'UD CGT 74, et Stéphane Renaud, secrétaire général de l'UD FO 74 pour échanger sur la réforme des retraites avec les élus mutualistes.

Riche en échanges, la discussion a vite montré que cette réforme était purement idéologique et ne reposait sur aucun fondement économique.

Aujourd'hui, beaucoup de salariés ne sont déjà plus en activité lorsqu'ils touchent leur retraite. Rappelons que l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans. Cette réforme est forcément délétère pour la santé.

Une conférence sur l'uberisation

« *Un vrai retour au XIX^e siècle que le travail uberisé !* » pour Gérard Filoche, amené à débattre en compagnie de Jean-Jacques Verchay et d'Yvan Perez sur l'uberisation de la société. Une uberisation qui va plus loin que la livraison de repas ou de transports et attaque insidieusement le salariat. En effet, en l'espace de 10 ans, le statut d'auto-entrepreneur s'est étendu à tous les champs d'activité professionnels et transforme les salariés en travailleurs précaires, utilisés comme tâcherons ou journaliers.

Des projections-débat du film *Reprise en main*

À Beauvais, Cran-Gevrier et Besançon, la Mutuelle de France Unie a organisé la projection du film *Reprise en main*, de Gilles Perret, que la mutuelle connaît bien puisqu'elle a toujours soutenu le travail du réalisateur. Le 24 novembre à Cran-Gevrier, ce dernier était présent avec Marion Richoux, la scénariste du film, pour répondre aux questions des spectateurs.

CAM 8 MARS

Des mots pour donner la parole aux victimes

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CAM 8 MARS pour les droits des femmes a organisé, le 22 novembre au Brise-Glace à Annecy, une soirée concert-échanges avec le groupe DialeM.

Accompagnée de son batteur et de son bassiste, Diariata N'Diaye, slameuse et fondatrice de l'association Resonantes, a, durant une heure, été la porte-voix de toutes les filles et femmes victimes de violences patriarcales.

Faire du droit des femmes un combat

« *Mes chansons donnent la parole aux victimes de violences, elles sont inspirées de ma propre expérience ou de témoignages réels* », précise Diariata N'Diaye. L'excision, le mariage forcé, le viol conjugal, les coups, les violences psychologiques... Au fur et à mesure des chansons, ces violences sont verbalisées sans jamais être sombres. « *Il faut se dire que, dans le public, il y a des victimes et que ça peut faire remonter beaucoup de choses. L'objectif est de dénoncer les violences sexistes et sexuelles, de nous faire entendre et de dire aux victimes qu'elles ne sont pas seules.* » Avec l'écriture pour refuge et arme, Diariata N'Diaye a fait des droits des femmes et de leur liberté un combat quotidien.

De la détermination et de l'espoir

Le spectacle, écrit il y a plus de dix ans, est militant, engagé et déterminé. Une détermination que la slameuse a confirmée en créant Resonantes, et l'application d'aide aux victimes App-Elles, qui



sensibilise la population et en particulier les jeunes aux violences sexistes et sexuelles et qui aide les femmes qui en sont victimes. Après le concert, un échange avec la centaine de personnes présentes dans la salle s'est engagé. Sur scène avec elle, Morgane Craye et Camille, présidente et membre de l'association Ostara, qui intervient, au sein du bassin annécien, en aide à toutes les femmes victimes de violences et Mélodie Rassat, psychologue et coordinatrice du CAM 8 MARS. Les questions et remarques ont été nombreuses, et les réflexions de la trentaine de lycéens ont permis à tous de constater que l'espoir de voir ces violences appartenir définitivement au passé est bel et bien présent.

Pour suivre les activités du CAM 8 MARS : www.facebook.com/profile.php?id=100084859548001

BB Santé: le Bagage santé de bébé

Actrice de santé et de prévention, la Mutuelle de France Unie offre à ses adhérents nouvellement parents le BB Santé, le Bagage santé de bébé, pour les sensibiliser aux enjeux de la santé-environnement.



Le sac bandoulière

100% coton bio certifié GOTS



Les cuillères en bois

Label FSC* (bois de cerisier)



Le doudou

EKO-TEX* Standard 100 (polyester)
Amfori BSCI



Les lingettes

100% coton bio certifié GOTS



Le linge

EKO-TEX* Standard 100 (100% coton)

Ce cadeau de naissance "BB Santé" a été élaboré par le service Promotion de la Santé du Groupe Entis, avec l'aide d'Agnès Augier, conseillère en santé environnementale, et d'Élise Aimée, sage-femme, afin de permettre aux jeunes parents d'être accompagnés, notamment durant la période des 1000 premiers jours, importante pour les enfants.

Un bagage santé pour bien démarrer dans la vie

En effet, les 1000 premiers jours

constituent une période clé dans la vie des enfants. C'est là que l'attachement se met en place, mais c'est aussi une période de grande vulnérabilité, à cause, notamment, de l'exposition aux polluants.

Ainsi, le bagage "BB Santé" a été élaboré pour exclure tous les toxiques que nous ne voyons pas dans notre quotidien mais qui sont délétères à notre santé et à celle des tout-petits. Dans un sac bandoulière en coton biologique, le bagage comprend deux cuillères en bois de cerisier

traitées à l'huile de lin, un doudou certifié OEKO-TEX, cinq lingettes lavables en coton bio certifié GOTS, un linge multifonction certifié OEKO-TEX et son guide d'utilisation.

Sensibiliser à la santé-environnement

Sans substance nocive (pesticides, plastiques ou autres), ces accessoires permettent de prendre conscience que nous pouvons facilement limiter l'exposition des bébés à de multiples polluants délétères à leur santé. Car grandir dans un environnement favorable diminue le risque de nombreuses maladies à l'âge adulte tel les maladies chroniques ou le cancer. Chaque geste du quotidien est donc important pour limiter les expositions aux substances toxiques et préserver la santé de bébé, des parents et de la planète.

Pour tout renseignement, veuillez vous rapprocher de votre conseiller mutualiste.

Rencontres Santé Mutualistes L'édition 2023 aura lieu le 28 avril à Meythet

La Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc vous donnent rendez-vous le 28 avril au Météore de Meythet pour la 15^e édition des Rencontres Santé Mutualistes. Le sujet de cette nouvelle édition: «Ubérisation, précarisation du travail, quelles conséquences?».

Quelles sont les répercussions sur la santé de l'ubérisation de notre société et de la précarisation du travail? Les invités de ces 15^e Rencontres Santé Mutualistes répondront à ces questions. Animée par Corinne Chevreton, journaliste, la journée s'articulera autour de deux tables rondes.

Deux tables rondes pour comprendre les enjeux de la précarisation

Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, introduira la journée en rappelant le rôle essentiel des mutuelles dans la santé des populations.

Danièle Linhart, directrice de recherches au CNRS et autrice du livre La Comédie humaine au travail (Éd. Eres, 2015), présentera le contexte de précarisation

de l'emploi et du travail. Elle sera également présente aux deux tables rondes, en compagnie de Marielle Dumortier, médecin du travail et de Alain Alphon-Layre, ancien membre de la direction confédérale CGT.

La première portera sur les conséquences de la précarisation sur la santé individuelle.

La seconde sur ses conséquences sur la société. Chaque temps fort commencera par une demi-heure de théâtre d'improvisation, avec la compagne PDG et Cie et sera suivi d'un temps d'échanges avec le public.

Entrée gratuite sur inscription
Retrouvez toutes les informations sur les sites Internet de la Mutuelle de France Unie et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc.

Rencontres Santé Mutualistes 2023

UBÉRISATION, PRÉCARISATION DE L'EMPLOI: QUELLES CONSÉQUENCES ?

Réservez la date!

28 AVRIL 2023
SALLE LE MÉTÉORE
27 Route de Frangy 74960 MEYTHET

La journée :
La Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc vous invitent à la 15^e édition des Rencontres Santé Mutualistes afin de débattre sur les conséquences de l'ubérisation du travail et de la précarisation l'emploi.

Les intervenants :

- Dr Marielle DUMORTIER, Médecin du travail
- Danièle LINHART, Sociologue
- Alain ALPHON-LAYRE, Ancien dirigeant national de la CGT

Infos pratiques :

- Journée gratuite et ouverte à tous
- De 9h à 17h
- Informations d'inscription à venir

Animée par la journaliste Corinne CHEVRETON, cette journée d'échanges et de débats sera ponctuée par du théâtre d'impro avec la compagnie PDG&CIE.

À BIENTÔT!

Logos: Rencontres Santé Mutualistes, Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, Mutuelle de France Unie, LCE

SAMIR

Une remise de médaille pour la mutuelle Samir

Comment vieillir en bonne santé au cœur de la cité ? Le projet mutualiste de Résidence Services Seniors (RSS) de la Samir entend répondre à cette question et vient d'être gratifié d'une médaille décernée par l'INRS et la CARSAT.

Le 16 novembre dernier, le président de la mutuelle Samir, Yannick Beaumont, s'est vu attribuer la médaille de bronze de l'INRS (Santé et sécurité au travail) pour le projet de RSS de Valence, qui devrait ouvrir ses portes à ses premiers résidents d'ici à 2025.

Récompenser un projet innovant

Quand, en 2015, la mutuelle a commencé à réfléchir à ce projet de RSS, ses équipes ont cherché à s'entourer d'une équipe aux compétences diverses et complémentaires.

« Nous voulions renouer avec notre ADN d'entraide et de solidarité, en répondant aux problé-

matiques du grand âge avec un projet mutualiste et innovant. Pour ce faire, nous avons rencontré en amont toutes les personnes auxquelles nous allions être confrontés dans la suite du projet. Il s'agissait d'adapter dès le début notre cahier des charges aux contraintes pour que la RSS soit la plus qualitative possible », explique Yannick Beaumont.

Pour Adrien Royer, contrôleur de sécurité à la CARSAT, qui a suivi le projet de très près, « le projet est à la fois innovant et porteur de nombreuses valeurs fondamentales. Nous n'avons pas l'habitude d'être associés aussi tôt dans la mise en œuvre d'un projet ! ».



Une médaille de bronze

C'est pour récompenser le travail de la Samir pour rendre sécuritaire le travail des salariés, des ouvriers du chantier et des futurs résidents que la CARSAT a remis une médaille de bronze au président de la mutuelle. Cette médaille montre la qualité du projet et est importante dans la recherche de financements. « C'est une médaille rare, puisque seuls trois à cinq projets par an sont récompensés en Rhône-Alpes », précise Frédéric Marmey, qui a repris le dossier du côté de la CARSAT.

Vous aussi, devenez délégué de la mutuelle Samir!

Cette année, les adhérents de la mutuelle Samir vont devoir voter pour élire leurs délégués à l'assemblée générale de la mutuelle.

Certains délégués de la mutuelle Samir voient leur mandat toucher à sa fin.

La mutuelle lance donc un appel à candidatures pour l'élection de nouveaux délégués, qui représenteront les adhérents lors des moments forts de démocratie qui jalonnent la vie de la mutuelle.

Quel est le rôle d'un délégué mutualiste ?

Un délégué mutualiste est d'abord un adhérent qui s'engage bénévolement pour le bon fonctionnement et

le développement de sa mutuelle. Si ses missions sont multiples, son rôle principal est de faire le lien entre les adhérents et la mutuelle, en les représentant lors de l'assemblée générale. En tant que relais de la mutuelle, il est sur le terrain, en organisant ou en participant aux actions de la mutuelle, en créant des liens avec les associations et autres organismes du territoire, en faisant remonter les attentes et les besoins des adhérents. Durant l'assemblée générale, il dispose d'une voix pour valider ou non les

résolutions proposées, se prononçant ainsi sur les orientations et sur la gestion de la mutuelle.

Comment se porter candidat ?

Ce sont les adhérents qui élisent leurs délégués mutualistes, pour un mandat de trois ans. Si vous avez envie de vous engager en défendant les valeurs de votre mutuelle, vous pouvez présenter votre candidature. Pour ce faire, il faut être adhérent à la mutuelle et à jour de vos cotisations, avoir plus de 18 ans et vous inscrire en tant que candidat au sein de votre agence Samir ou par e-mail à mutuelle.france.26@wanadoo.fr.

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE LOIRE

À Savigneux, le nouveau centre dentaire apporte innovations et accès aux soins

Depuis le mois de septembre, le centre dentaire de Savigneux, créé par l'Union des Mutuelles de France Loire, a ouvert aux patients, au 5 bis, rue de Lyon. Au cœur du pôle médical de Savigneux, ce centre dentaire apporte une réponse mutualiste notamment dans l'inclusivité des soins et la diversité des soins proposés.

Depuis 1990, les Mutuelles de la plaine du Forez ont implanté un centre de santé dentaire mutualiste à Savigneux.

D'abord constitué d'un cabinet unique, puis de deux, le centre de santé dentaire qui vient de déménager en compte désormais sept.

Le cœur du projet: l'accès aux soins

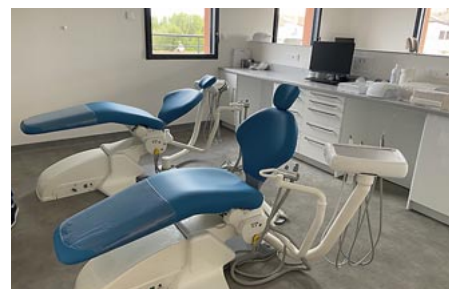
Lancé par la commune de Savigneux, le projet du pôle médical regroupe en un seul bâtiment une offre de santé pluridisciplinaire.

Au dernier étage, la Mutuelle Loire Forez, la Mutuelle des Verriers et assimilés de Saint-Romain-le-Puy, l'Union des Mutuelles de France Loire et le Fonds national de solidarité et d'actions mutualistes ont permis la réalisation d'un plateau de

santé dentaire, composé de 7 salles de soins, afin que tous puissent être accueillis et soignés dans les meilleures conditions.

Un service mutualiste d'orthodontie

Le service d'orthodontie du centre de santé dentaire mutualiste de Savigneux revêt une importance particulière, puisque c'est la première réponse mutualiste dans ce domaine dans l'arrondissement de Montbrison. Enfants, adolescents et adultes bénéficient ainsi de traitements orthodontiques de qualité à tarifs justes et sans avance de frais. Les adultes peuvent par exemple bénéficier pour aligner leurs dents du système Smilers®, des gouttières invisibles fabriquées en France par la société Biotech.



Un centre de santé dentaire inclusif

Il est compliqué pour les personnes en situation de handicap sévère de bénéficier d'une prise en charge dentaire adaptée. Grâce au partenariat avec le Réseau Santé Bucco-Dentaire Handicap Rhône-Alpes, le Dr Cavaille sera détaché ponctuellement à l'hôpital de Montbrison pour opérer les patients en situation de handicap, dans un bloc opératoire mis à disposition par l'hôpital.

24 H d'Alternative Mutualiste Se former pour mieux lutter

Les 15 et 16 novembre, les onzièmes 24 H d'Alternative Mutualiste se sont tenues près d'Aubagne, à Roquevaire. Dix-sept mutuelles adhérentes à Alternative Mutualiste se sont retrouvées pour ce rendez-vous mutualiste et politique incontournable.



Dans ce territoire traditionnellement syndical et mutualiste, le président d'Alternative Mutualiste Francis Balay a accueilli les 287 mutualistes en mettant l'accent sur l'importance de l'éducation populaire et de l'intelligence collective dans la lutte pour l'accès aux soins et pour la défense des services publics.

Des mutuelles mobilisées

En soutenant les membres de 1336, dont l'usine est tout près d'Aubagne,

dix mutuelles adhérentes à Alternative Mutualiste ont montré leur solidarité avec les membres de la Scop-Ti, qui se sont battus 1336 jours pour conserver leur outil de production et démontrer qu'un autre modèle était possible. Les mutualistes ont en outre pu visiter l'usine de Gémenos et en rencontrer les coopérateurs. La solidarité mutualiste s'exprime également dans le domaine du grand âge. Didier Marchand, président

de Santé Mut Roanne, Chantal Rubin, présidente de l'association mutualiste La solidarité pour la santé et l'autonomie, ainsi qu'Aïcha, une aide-soignante travaillant dans les EHPAD ont fait le point sur la situation de ces établissements avant de présenter les solutions mutualistes développées au sein de leur mutuelle.

Défendre les services publics, «quoi qu'il en coûte»

«Il n'y a pas d'argent magique.» Pourtant, comme le montre le film *La (Très) Grande Évasion* de Yannick Kergoat, dont la bande-annonce a été diffusée lors de ces 24 H, l'argent existe, il est juste caché loin des caisses de l'État. Or, comme l'a rappelé Élodie Balay, «seuls des services publics forts peuvent permettre de lutter contre toutes les inégalités».

C'est en ce sens qu'a travaillé l'association Se déplacer en liberté, qui a œuvré pour rendre les transports en commun du pays d'Aubagne en accès libre pour tous. Cela a permis d'en augmenter la fréquentation, tout en baissant le trafic routier et la pollution qu'il génère.

L'éducation populaire pour tous

Pour Bernard Teper, cofondateur du Réseau Éducation Populaire, c'est par l'éducation populaire que les mutuelles pourront faire entendre leur voix, leurs valeurs et asseoir leur rôle d'acteur de progrès social. En interne grâce aux formations des élus et des salariés, en externe grâce aux comités d'action mutualiste (CAM). Et le formateur de conclure : «Oui, on peut adhérer à une mutuelle pour des raisons politiques!»

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Notre laboratoire de prothèses dentaires recrute !

Notre laboratoire de prothèses dentaires d'Annecy cherche deux prothésistes dentaires qualifiés, en prothèse fixe et en prothèse mobile pour compléter son équipe.

Depuis la crise sanitaire du Covid, les problèmes de recrutement de prothésistes qualifiés se sont accentués, laissant notre laboratoire de prothèses dentaires du Mont-Blanc à Annecy amputé de deux prothésistes. En effet, le secteur est en tension, faute d'attraction pour ce métier qui reste méconnu. Vu la quantité de travail qui parvient au laboratoire, où tout

est fabriqué sur place à l'aide de machines de haute technologie et qui est certifié Odonvia, il est nécessaire de compléter l'équipe. Alors, n'hésitez pas à nous transmettre vos candidatures en envoyant votre dossier à :

recrutement.laboratoire@umfmb.fr
ou en consultant nos offres d'emploi
sur notre site Internet www.umfmb.fr.



UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Écouter Voir développe sa présence sur les réseaux sociaux et sur Google

Le réseau national des centres Optique et Audition Mutualistes Écouter Voir agit pour améliorer sa présence en ligne, notamment sur Google et sur Facebook.

Parce qu'une présence digitale est désormais indispensable au développement des entreprises, Écouter Voir Optique et Audition Mutualistes a créé des outils de communication digitale pour harmoniser la communication de l'ensemble du réseau national et être mieux référencé.

Des réseaux sociaux pour se faire connaître

Désormais tous les centres Optique et Audition Mutualistes Écouter Voir

ont maintenant une page Facebook Lieu, qui permettra de diffuser du contenu de proximité et leurs actualités, rattachée à la page Écouter Voir nationale. La marque conserve cependant sa page unique officielle sur Instagram. En effet, Facebook est devenu au fil du temps un outil professionnel indispensable pour maintenir le lien facilement et nous permettre de communiquer directement avec vous. Pour nous retrouver, rien de plus simple, il suffit de taper dans la

barre de recherche de Facebook "Écouter Voir" + "optique" ou "audition" + "votre ville" et nous suivre pour ne plus rien rater de nos actualités.

Sur Google, les avis comptent

Les avis laissés sur Google permettent non seulement de développer sa visibilité mais aussi de rassurer de futurs patients et clients avant leur visite dans l'un de nos centres. Ainsi, tous vos avis comptent ! Au sein de chaque centre optique et audition mutualistes Écouter Voir, vous retrouverez un QR Code qui permet de donner directement et rapidement votre avis sur votre expérience. On compte sur vous !

La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents !

RÉSEAU DE SOINS : HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE : ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

Annecy: 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 00
Annemasse: 51, avenue de la Gare	04 50 38 51 45
Cluses: 2, avenue des Lacs, la Sardagne	04 50 98 44 28
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 11
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 57 21
Sallanches: 95, rue du Mont Joly	04 50 58 00 15
Thonon-les-Bains: place Jules Mercier - Le Concorde	04 50 71 76 31
Ferney-Voltaire: ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie	04 50 99 49 30

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
--	----------------

ORTHODONTIE

Annecy: 3, route du Périmètre	04 50 27 56 45
Annemasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 75 24
Rumilly: 13, place de la Manufacture	04 50 64 53 22

IMPLANTOLOGIE

Annemasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Thonon-les-Bains: 8, avenue du Général de Gaulle	04 50 26 64 40

DENTAIRE

Annecy: 5-7, rue de la Gare	04 50 45 20 47
Annecy-le-Vieux: 18, chemin des Cloches	04 50 23 90 80
Annemasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Faverge: 45, rue Victor Hugo	04 50 05 23 68
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 53 22
Sallanches: 95, rue du Mont Joly	04 50 47 93 94
Thonon-les-Bains: Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle	04 50 26 64 40
Lyon 6^e: 80, rue d'Inkermann	04 72 35 02 13

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

Annecy: 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 09
Annemasse: 51, avenue de la Gare	04 50 38 99 00
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 71 62
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 52 23
Sallanches: 31, rue du Mont-Joly	04 50 58 44 60
Thonon-les-Bains: 3, rue de l'Hôtel Dieu	04 50 26 76 11

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Bons-en-Chablais: 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo	04 50 36 16 68
---	----------------

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 94 79
Douvaine: 1, rue du Champ de Place	04 50 94 00 43

RÉSEAU DE SOINS : LOIRE

CENTRES OPTIQUES

Feurs: 2, rue Philibert Mottin	04 77 26 30 78
Montbrison: 36, boulevard Lachèze	04 77 58 56 86
Rive de Gier: 35, rue Jules Guesde	04 77 93 42 12
Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 97 66
Saint-Étienne: 1, place Waldeck Rousseau	04 77 41 11 70
Saint-Romain-Le-Puy: 6, place de l'Hôtel de Ville	04 77 96 23 01

CENTRES DENTAIRES

Boën: 44, rue de la Chaux	04 77 97 37 37
Mably: rue Beaumarchais	04 77 70 46 46
Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 43 77
Saint-Étienne: 70, rue des Acières	04 77 93 53 50
Savigneux (Pôle Santé): 5, bis rue de Lyon	04 77 58 73 03

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 01 31
---------------------------------------	----------------

RÉSEAU DE SOINS : DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

Annonay: 15, place des Cordeliers	04 75 33 01 00
Aubenas: 18, boulevard Pasteur	04 75 35 09 10
Le Teil: 29, rue République	04 75 49 09 35
Romans-sur-Isère: 57, place Jean Jaurès	04 75 05 30 25
Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 07 17 13
Valence: 30, avenue Victor Hugo	04 75 41 28 98

CENTRES DENTAIRES

Pierrelatte: 6, avenue de la Gare	04 75 01 61 80
Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Cheyrolard: 30, rue de la République	04 75 64 30 11
Le Teil: 29, rue République	04 75 00 19 10
Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SANTÉ

Romans-sur-Isère: 3, rue du Puy	04 75 02 26 82
Romans-sur-Isère: avenue du Maquis	04 75 70 29 59

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE FRANCE

Apprendre à aider

Parce que la santé mentale est un enjeu majeur de santé publique souvent oublié, l'association Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) France entend prévenir et faciliter le soin en formant la population à ces premiers secours. Présente en métropole, elle l'est aussi aux Antilles. Nous avons rencontré Pascal Arnaud, formateur en Martinique.



« La PSSM a pour objectif de déstigmatiser les troubles psychiques, tout en familiarisant le public à adopter les bons réflexes pour que chaque secouriste ait la capacité de participer avec bienveillance au bien-être de son entourage. »

Les Antilles, un contexte particulier

Issue d'une méthode australienne reconnue, la PSSM a déjà formé plus de 36 000 personnes, mais l'association espère en former plus de 750 000 d'ici 2030. « Dans les Antilles, la situa-

tion est particulière car il y a des problématiques supplémentaires : les déchets chimiques causés par l'orpaillage provoquent des problèmes de santé mentale conséquents par exemple. Les influences magico-religieuses bloquent parfois la prise en charge ; nous n'avons pas été épargnés par le Covid et les confinements plus longs qu'en métropole. »

Une méthode reconnue

Tout le monde peut souffrir de troubles mentaux, mais tout le monde peut également devenir se-

couriste. La formation de quatorze heures permet d'approcher avec les bons mots, d'écouter, de réconforter et de conseiller un individu en détresse psychologique.

En effet, le formateur passe en revue les différents cas de troubles de santé mentale et apprend au public comment agir.

Prévenir les troubles en santé mentale

Des recherches montrent que l'intervention précoce permet de limiter l'impact de la maladie mentale. Les formateurs ne sont pas des professionnels de santé mais des "préventeurs", « nous savons détecter les troubles avant la crise et conseiller les personnes avec empathie ». Une mission importante car, en France, le suicide tue chaque année plus que la route.



L'ASSOCIATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE ET ENTIS

Le service Promotion de la Santé d'Entis a rencontré les membres rhodaniens de l'association Premiers Secours en Santé Mentale au salon Préventica à Lyon en septembre 2022. De ce lien créé, des projets se bâtissent en matière de prévention pour la santé mentale.



En savoir + www.pssmfrance.fr

LE MOUVEMENT DE LA PAIX 41

Qui veut la paix prépare la paix

Le mouvement de la Paix est né après la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion de Charles Tillon, qui créa les Combattants de la Liberté pour soutenir le régime républicain et interdire le retour du fascisme. Aujourd'hui, plus que jamais, le mouvement fait entendre sa voix de paix.



Le comité du Loir-et-Cher fait partie des 150 comités répartis dans toute la France. Son président, Jacky Hurault, affirme que « notre combat pour la paix représente l'espoir pour l'avenir de notre planète ». Le comité rassemble des femmes et des hommes s'opposant aux guerres et promouvant la résolution pacifiste des conflits, soutient celles et ceux qui agissent sur les terrains de guerre et défend une culture de la paix.

Marcher pour la paix

Chaque année au mois de septembre, le comité loir-et-chérien organise une randonnée de la paix avec au programme plusieurs parcours. Cette année, le contexte de cette 40^e randonnée était particulier, la guerre en Ukraine étant dans tous les esprits.

Les six parcours proposés ont permis aux participants de profiter des paysages.

Un congrès national à Tours

Pour faire entendre la voix de la paix, « le seul chemin vers un monde meilleur et plus juste pour tous », selon António Guterres, secrétaire général de l'ONU, le congrès national du Mouvement de la Paix s'est tenu à Tours les 18, 19 et 20 novembre 2022. « Ce congrès ainsi que le forum ont revêtu une importance très grande cette année face aux dangers de la guerre, aux massacres d'innocents et à l'augmentation des dépenses d'armement », nous confie Jacky Hurault.

En effet, la loi de finances 2023 prévoit une hausse de 7 % du budget militaire, contre seulement 3,5 % de plus pour le budget de la Sécurité sociale. Un non-sens !



LE MOUVEMENT DE LA PAIX ET MUTUALE

Cette année, la section Centre-Val de Loire de Mutuale a soutenu les événements organisés par le Mouvement de la Paix 41 : la Marche pour la Paix à Blois le 25 septembre et le congrès national du Mouvement de la Paix à Tours, où la mutuelle a installé un stand pour échanger avec les visiteurs sur la santé et la solidarité.



En savoir + www.mvtpaix.org/wordpress

Les seniors sont-ils sacrifiés ?

Sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, nos aînés ? C'est ce que montrent deux livres enquêtes qui, à une dizaine d'années d'intervalle, racontent les dessous des EHPAD, privés et publics. Comment sortir le Grand Âge de la lucrativité et comment prendre en charge humainement nos aînés ? La réponse se trouve peut-être du côté des mutuelles.



On compte en France environ 700 000 résidents et 7 500 établissements pour personnes âgées. Privés, publics ou associatifs, ceux-ci pratiquent des prix dispendieux, faisant de la dépendance un véritable filon lucratif, souvent au détriment du bien-être des résidents.

La canicule, le Covid et Orpéa

Les différents scandales qui ont touché les EHPAD depuis une dizaine d'années ainsi que le drame de la canicule en 2003 ou la pandémie de 2020 ont montré que les personnes âgées ne comptent pas, sauf quand elles peuvent rapporter beaucoup d'argent.

Dans les EHPAD, pour que les bénéfices et les dividendes soient importants, il faut baisser les coûts. Or, cette course à la rentabilité est, selon le délégué CGT Guillaume Gobet, rapidement synonyme de maltraitance. Un ancien cadre d'Orpéa ne disait-il pas : « *l'humain n'est pas le sujet, la démarche est industrielle* » ?

Maltraiter les résidents... et les soignants

La vulnérabilité des seniors, leur isolement, leurs dépendances et éventuelles maladies favorisent cette maltraitance dans de nombreux établissements. Déshumanisées, les personnes âgées sont victimes d'un système dont le personnel est également victime.

Pour Guillaume Gobet, ce sont les cadences impossibles à tenir, les dysfonctionnements organisationnels (non-remplacement des personnes absentes, manque de matériel et de personnel), l'épuisement et la mauvaise formation qui rendent maltraitants. « *Nous sommes le secteur d'activité qui casse le plus de personnel en France. Il y a un énorme turnover dans les établissements. En gros, dans les EHPAD, personne n'est heureux, à part les actionnaires.* »

Prévenir les maltraitances

À la suite de la parution du livre *Les Fossoyeurs*, le gouvernement a annoncé en mars 2022 la création d'un plan de contrôle, sur 2 ans, des 7 500 établissements, pour prévenir les maltraitances. Car ce que l'on sait peu, c'est que les EHPAD privés ne font payer que l'hébergement aux résidents.

Le reste, c'est-à-dire les soins, est pris en charge par les ARS et les conseils départementaux, soit de l'argent public. Mais les contrôles existaient déjà, tout comme le numéro national, le 3977, destiné à signaler les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de dépendance. Alors que fait-on ?

Les solutions mutualistes pour le Grand Âge

La solution la plus logique est de sortir les EHPAD de la logique financière. Certes, le secteur a besoin d'argent pour assurer aux résidents et aux personnels des soins de qualité et le maximum de bien-être, mais la rentabilité ne doit plus être l'objectif des établissements. Les mutuelles, organismes à but non lucratif et dépourvus d'actionnaires, l'ont bien compris.

La Samir, Santé Mut Roanne, ainsi que le regroupement de la Mutuelle de France Unie, de la Mutuelle Générale de Prévoyance et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc ont décidé d'agir pour apporter des solutions mutualistes aux problématiques du vieillissement de la population.

La Samir et Santé Mut Roanne ont chacune choisi de créer une résidence services seniors,

respectivement à Valence et à Charlieu, afin de proposer aux seniors des logements et des services complets pour prolonger leur indépendance et assurer leur bien-être. Les trois autres mutuelles ont décidé quant à elles de créer une association pour réfléchir à des solutions, comme la construction d'habitats partagés.



LA RÉDACTION VOUS RECOMMANDE

L'or gris

De François Hénin et Sophie Lapart / éd. J'ai Lu / 2014
Que ce passe-t-il dans les maisons de retraite ? Comment sont (mal) traitées les personnes âgées dépendantes ? Le journaliste François Hénin et l'aide-soignante Sophie Lapart brisent la loi du silence et offrent un éclairage quelque peu effrayant sur le business de la vieillesse.

Les fossoyeurs

De Victor Castanet / éd. Fayard / 2022
Après trois années d'enquête et des centaines de témoignages, Victor Castanet met au jour les dérives du leader mondial des EHPAD et des cliniques Orpéa. Malgré le dévouement des soignants, le journaliste révèle les dessous d'une industrie très lucrative.

Logement: la solution de l'habitat partagé

Qui n'a pas rêvé d'être le colocataire de Monica ou de Joey dans *Friends*, ou d'intégrer *l'Auberge espagnole* en compagnie de Romain Duris ? L'habitat partagé, ou colocation, touche désormais tous les publics, des étudiants aux seniors. Mais est-ce délibéré ? Quels sont les avantages et les écueils de la colocation ? Et quelles sont ses nouvelles formes ?

La colocation peut se définir comme un mode de vie consistant à partager une résidence principale avec une ou plusieurs personnes qui ne se connaissent pas forcément, unies par un contrat unique ou de plusieurs contrats. En 2014, la loi Alur a mis un cadre à un mode de vie qui, jusqu'alors, ne bénéficiait d'aucun statut spécifique.

Un mode de vie pas si marginal

L'association Consommation logement et cadre de vie estime qu'un Français sur 6 a vécu, au cours de sa vie, en colocation. Si la majorité des habitats partagés sont des colocations étudiants (58 %), les actifs les talonnent à 36 % (étude LocService de 2021).

Aujourd'hui, ce mode de vie touche un public plus large que les étudiants, avec des familles monoparentales, des personnes divorcées, des seniors, et n'est plus l'apanage de la ville. En effet, de nombreuses colocations s'installent à la campagne.

Un mode de vie mutualisé

Mais pourquoi partager son logement ? Une des pistes pourrait être la mutualisation des coûts, à une période d'inflation grandissante où l'accès à un logement individuel et toutes les dépenses que



L'ÉCO-COLOCAATION, UNE NOUVELLE FORME D'HABITAT PARTAGÉ

Face aux enjeux environnementaux, l'éco-colocation a le vent en poupe, notamment chez les jeunes actifs. « La colocation est déjà un mode de vie écologique, puisque le chauffage, l'électricité, la connexion Internet, les appareils électroménagers sont mutualisés. Mais ce que l'on souhaite, c'est aller plus loin et limiter au maximum notre impact environnemental », nous explique Héléne, 26 ans, en éco-colocation à Grenoble.

La maison de ville est donc meublée en seconde main, le petit potager produit les légumes toute l'année grâce au compost, les achats se font en vrac... ce nouveau type d'habitat partagé permet d'expérimenter une vie à plusieurs, rassemblés autour des valeurs écologiques.



cela comporte peuvent être compliqués. Partager le loyer, les factures, parfois les courses, les meubles et l'électroménager est effectivement une source d'économies non négligeable, d'autant plus que les logements sont plus grands. La gestion des dépenses communes peut toutefois s'avérer compliquée, car les colocataires sont tous solidaires, notamment pour le loyer.

Vivre en communauté

Rencontrer de nouvelles personnes est, selon l'étude LocService, la principale raison de choisir ce mode de vie. Il faut dire que la crise sanitaire et les confinements sont passés par là.

La colocation est génératrice de lien social et de convivialité, si tous les colocataires ont une vision commune du vivre ensemble. Elle nécessite de s'adapter à chacun, d'organiser la vie quotidienne et les tâches afférentes, et de respecter l'intimité et les limites de tous. Alexandre, 37 ans, salarié, ajoute : « Si tout le monde est sur la même longueur d'onde, la coloc est une vraie expérience de vie, qui permet de vivre en communauté, de s'entraider, de se soutenir, tout en ayant une chambre à soi. »

Infirmier anesthésiste diplômé d'État (IADE)

Peu connus, les infirmiers anesthésistes diplômés d'État sont pourtant de la partie pour tous les actes d'anesthésie, en étroite collaboration avec les médecins anesthésistes. Quel est leur rôle? Entretien avec Clélia Joly, IADE à la clinique des Cèdres, à Grenoble.

Qui sont les infirmiers anesthésistes ?

L'IADE (infirmier anesthésiste diplômé d'État) est un infirmier spécialisé, c'est-à-dire qu'il a réalisé 3 années de formation pour devenir infirmier. Puis, pour accéder à la formation d'IADE, il a nécessairement pratiqué la profession d'infirmier à plein temps pendant au minimum 2 ans pour présenter les concours d'entrée dans les écoles d'IADE.

Les 2 années de formation sont très exigeantes, avec un contenu riche en connaissances théoriques et pratiques.

Le diplôme d'infirmier anesthésiste obtenu à l'issue de ces deux années permet d'exercer principalement au bloc opératoire, en SSPI (salle de surveillance post-interventionnelle ou salle de réveil), au SAMU ou en réanimation, toujours en étroite collaboration avec les médecins anesthésistes.

En quoi consiste votre métier ?

Les domaines de compétence de l'IADE sont les suivants :

- préparation d'un site d'anesthésie adapté à chaque situation ;
- accueil et information du patient ;
- réalisation de l'anesthésie générale en collaboration avec le médecin anesthésiste qui a déterminé, au préalable, un protocole d'anesthésie ;
- surveillance et entretien de l'anesthésie loco-régionale réalisée par le médecin anesthésiste ;
- participation aux gestes d'urgence et de réanimation sous le contrôle d'un médecin anesthésiste ;
- participation à la prise en charge de la douleur ;
- participation à l'encadrement des étudiants et à la recherche scientifique en matière d'anesthésie-réanimation.

Les principaux actes effectués par les IADE au



IADE, UNE SPÉCIALITÉ EN ATTENTE DE RECONNAISSANCE

Depuis plusieurs années, les IADE et le syndicat national des infirmiers anesthésistes réclament l'inscription de leur exercice en tant que "pratique avancée" (PA) en raison du haut niveau de formation (le Diplôme Universitaire est réputé le plus difficile) et de l'exercice de la pratique de l'anesthésie en autonomie. Malgré les recommandations de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui s'est positionnée en leur faveur, les IADE sont toujours en attente de reconnaissance de leur statut, de leurs responsabilités et de leur formation.

quotidien sont la pose de cathéters veineux périphériques, l'injection et la réinjection des produits de l'anesthésie, l'intubation, le réglage des paramètres des respirateurs, la surveillance de la bonne installation du patient sur la table d'opération, la surveillance de l'anesthésie et l'observation du geste chirurgical pour anticiper et s'adapter à d'éventuelles complications, l'anticipation de la douleur post-opératoire, le maintien de la température corporelle, la transfusion, la surveillance des fonctions vitales (cardio-vasculaires, pulmonaires, rénales, cérébrales...).

Quelle différence y a-t-il entre le médecin anesthésiste et l'infirmière anesthésiste ?

Le médecin anesthésiste a une formation médicale. Il est décisionnaire et prescripteur des protocoles d'anesthésie et des choix stratégiques en situation d'urgence. L'IADE travaille sur prescription et en collaboration avec le médecin anesthésiste. Si l'IADE a une certaine autonomie, il n'est habilité à exercer sa profession qu'à condition qu'un médecin anesthésiste soit présent dans le service. La plupart du temps, l'IADE et le médecin anesthésiste travaillent en binôme.

Les infirmiers anesthésistes sont sortis dans la rue en 2021. Que réclame votre profession ?

Du fait de notre spécialité, nous avons une identité reconnue au sein des professions paramédicales. Nous ressentons néanmoins un manque de reconnaissance de nos institutions. Malgré une profession passionnante, riche et qui a du sens, il y a un peu de lassitude et de désillusion chez les infirmiers anesthésistes. Et ce, du fait parfois, de conditions de travail difficiles et d'un manque de reconnaissance.

REPÈRES

Formation : après un cursus pour devenir infirmier (3 années) et 2 années en exercice, admissibilité sur concours puis formation pendant 24 mois en alternance entre stages et formation théorique.

Nombre d'IADE : 11 211 infirmiers anesthésistes sont en exercice en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2020.

Profil : 31 % des IADE sont des hommes.

Rémunération : entre 1650 € de rémunération brute mensuelle en début de carrière et 2670 € en fin de carrière dans le public.

L'ESS dans nos territoires: à la découverte de la Scop-Ti

Direction Gémenos, dans les Bouches-du-Rhône, à la rencontre des "1336", ces anciens salariés de Fralib, filiale d'Unilever, qui se sont regroupés en SCOP après 1 336 jours de lutte pour reprendre les moyens de production au géant agroalimentaire anglo-néerlandais. Depuis 2014, la coopérative défend un mode de production éthique et 100% local pour des thés et infusions de qualité. Une démarche à laquelle vos mutuelles s'associent. Voici comment.

« On créera un grand pôle d'économie sociale et solidaire si on gagne! » s'étaient promis les salariés en lutte contre la fermeture de leur usine, où étaient fabriqués les thés Éléphant et Lipton, en vue de sa délocalisation en Pologne. Le conflit dura de 2010 à 2014. Et ils ont gagné : d'abord en réussissant à créer la Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions, SCOP-TI, avec 58 coopérateurs ainsi devenus les décideurs de leur entreprise. Ils récupèrent l'outil industriel pour 1 euro symbolique. La Métropole préempte de son côté l'usine, les bâtiments et les équipements. La coopérative crée la marque 1336 en mai 2015.

Le challenge : être une entreprise de l'ESS dans le secteur marchand

L'aventure démarre, avec un challenge de taille : se positionner dans le secteur de l'agroalimentaire et de la distribution. « Nous avons dû nous confronter aux problématiques du commerce, trouver comment à la fois conserver nos valeurs et fonctionner dans ce système capitaliste. On reste des syndicalistes, mais on ne peut pas s'émanciper complètement des réseaux traditionnels. Le réseau militant représente 15 % du CA total. Modestement, on lutte de l'intérieur », resitue Olivier Leberquier, président du conseil d'administration. Et de rappeler que l'on a tous un bulletin de vote en main lorsque l'on fait ses achats : « Aujourd'hui la notion sociale compte, les circuits courts sont valorisés. On est des consommateurs. » SCOP-TI est la seule entreprise 100 % française dans ce secteur.

Mais le sentier est semé d'épines, dont une qui pèse : le loyer pour les 12 000 m² de bâtiments.

L'union fait la force

Dès 2015, en raison de l'épée de Damoclès que représente pour le projet ce loyer élevé, plusieurs mutuelles s'engagent à trouver une solution. Il faut



dire que l'histoire syndicale des Fralib est intimement liée à l'histoire mutualiste.

« Quand Unilever avait voulu dessaisir les syndicats de la gestion puis du choix de la mutuelle, nous avons refusé. Les liens avec Solimut étaient forts. On a mené des actions communes. » Une dizaine de mutuelles portent un projet de rachat des bâtiments qui devrait aboutir très prochainement : il s'agit d'Entrain, la Mutuelle Générale de Prévoyance (MGP), l'Union de réassurance et de substitution sociale (UR2S), la Mutuelle de France Unie (MFU), Mutuale, Aubéane, Santé Mut Roanne,

la mutuelle Ensemble, la mutuelle des travailleurs de la région Givordine et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc.

La coopérative sera exemptée pendant un an de loyer et celui-ci sera ensuite plafonné. Une SCI est créée avec les mutuelles et Scop-Ti pour former un pôle de l'ESS. « L'un des bâtiments, autrefois dédié à l'administration de l'usine, va pouvoir accueillir d'autres entreprises locales de l'économie sociale et solidaire. » Une seconde victoire qui prolonge l'aventure et permet de soutenir d'autres projets socialement vertueux !

« ÉVEILLE LES CONSCIENCES. RÉVEILLE LES PAPILLES »

Le slogan de la marque 1336 résume à lui seul la démarche. La coopérative, soucieuse de sortir du modèle industriel d'Unilever qui avait introduit des arômes chimiques et des mélanges d'herbes déjà préparés, fait la démonstration que l'on peut proposer des alternatives sociales et solidaires : en travaillant avec des arômes naturels, des produits biologiques, locaux quand c'est possible (pour le tilleul, par exemple), des thés en provenance de coopératives en Inde, en Chine, au Vietnam qui paient correctement leurs salariés ; en respectant l'environnement, avec des process économes en eau, par exemple. La marque est distribuée via un réseau commercial militant (CE, syndicats, associations, magasins citoyens), mais elle est aussi accessible via la boutique en ligne.

www.1336.fr

Le secteur de la santé doit se mettre au vert !

Santé, vous avez dit santé ? Ce secteur qui, pourtant, est chargé de soigner la population, est aussi un des plus gros générateurs de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre. Un secteur qui nuit à l'environnement et donc à la santé !

Alors que la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité sont dans toutes les consciences, le secteur de la santé reste un impensé. Pourtant, comme n'importe quel secteur, il consomme de l'énergie, achète des produits et génère des déchets et des émissions. La rédaction de Bonne Santé Mutualiste a rencontré Olivier Toma, fondateur de Primum Non Nocere, qui intervient auprès des établissements de santé pour les accompagner dans un changement de pratiques.

Une transition écologique inexistante

Responsable de plus de 4 % des émissions de gaz à effet de serre et de milliards de tonnes de déchets divers, le secteur de la santé n'a jamais entamé sa transition écologique. « En termes d'énergie ou de produits, le secteur de la santé dans sa globalité est ultra-consommateur. Il rejette dans l'air, dans l'eau, dans les poubelles des produits nocifs. Par exemple, un hôpital génère 60 déchets différents et consomme en moyenne 100 fois trop d'énergie que les préconisations des Accords de Paris sur le climat », explique Olivier Toma. Pourtant, les personnels de santé ont conscience qu'il faut agir, mais par où commencer ?

Le cas spécifique de l'usage unique

Verre, plastique, métaux, déchets organiques, papiers... On n'a pas idée du nombre d'ustensiles et autres matériaux à usage unique utilisés par le secteur de santé. Il faut dire que l'hygiène

et la peur des maladies nosocomiales sont passés par là. « La société doit, de manière générale, en finir avec l'usage unique. Là où il n'y a pas de risque, il faut opter pour des matériaux réutilisables : stériliser des biberons en verre à la maternité au lieu d'en jeter 9 millions par an en plastique, passer à l'autoclave les ciseaux de cordon ombilical en métal au lieu de les jeter à chaque usage... Des gestes simples et de bon sens mais une vraie politique qui à court terme coûte plus cher que de jeter. »

Un impact triple

Car ce sont à la fois les soignants, les patients et les écosystèmes qui pâtissent de ces mauvaises pratiques, sans qu'aucune étude soit menée. « Il n'y a par exemple pas d'observatoire sur la santé des soignants, qui accompagnent pourtant la santé humaine. Sans cela, il ne peut y avoir de politique de santé. La priorité, c'est de les protéger sur les risques chimiques, la qualité de l'air intérieur, les risques musculosquelettiques et les

En France, le secteur de la santé est responsable de l'émission de 46 millions de tonnes de CO₂, soit 8 % du total national. Un rapport de 2021 (The Shift Project) sonne l'urgence: il faut décarboner la santé pour soigner durablement.



LA RÉDACTION VOUS RECOMMANDE

Le livre vert pour une santé durable

Primum Non Nocere / en téléchargement



Avec ce livre, l'agence Primum Non Nocere propose une vingtaine d'actions stratégiques pour mettre le développement durable au cœur du système de santé, pour mieux soigner et, à terme, réduire les dépenses de santé.

risques psychosociaux. Il faut également sensibiliser et informer les patients sur ces problématiques et repenser les pratiques. »

Une politique illogique

Repenser les pratiques, c'est notamment adopter une politique globale d'achat et de gestion des déchets. « Aujourd'hui, jeter les déchets dans les poubelles et utiliser des ustensiles à usage unique coûte beaucoup moins cher que valoriser et réutiliser. Non seulement cela réduirait nos impacts mais en plus, cela générerait des emplois. » Car investir dans la santé durable, c'est améliorer la qualité de vie mais aussi faire des économies à long terme, ce que les politiques ne prennent pas en compte, alors que les enjeux sont déjà là.



En savoir +
www.politiquedesante.fr



Halte au grignotage!

Plus de 90 % des lycéens et étudiants l'avouent : ils grignotent !

Occasionnellement ou régulièrement, le grignotage, aussi appelé "snacking", est néfaste sur la santé. Quelles sont les causes et les conséquences de ce plaisir coupable et comment reprendre de bonnes habitudes alimentaires ?



Le grignotage, c'est la consommation d'aliments et de boissons en dehors des repas principaux. Le plus souvent, ce sont les produits sucrés ou gras qui ont la part belle. Prêts à consommer, fabriqués et marketés par les industriels de l'agroalimentaire, ces produits sont en fait des "calories vides": ils n'apportent rien à l'organisme, à part des calories.

Des causes diverses

Certains jeunes grignotent parce qu'ils ne mangent pas assez durant les repas ou sautent un des repas de la journée, la plupart du temps le petit déjeuner. Dans ce cas, la fringale arrive légitimement. Mais d'autres avouent grignoter par fatigue, par ennui, ou en réponse à des émotions négatives comme la tristesse, le stress, l'anxiété ou encore la colère. De manière générale, plus les jeunes sont collés aux écrans, plus ils ont tendance à grignoter, influencés par les publicités.

Des conséquences sur le corps et l'esprit

Si le grignotage vient parfois combler une carence émotionnelle, il s'accompagne sur le long terme d'une perte de l'estime de soi, tant par le fait d'avoir pris du poids que par le fait de n'avoir pas réussi à se contrôler. Il faut dire que le fait de grignoter est une sorte de piège: il active le circuit de la récompense avec la libération de dopamine, hormone à laquelle le cerveau devient rapidement "addict".

Le grignotage laisse également des traces sur les organismes: en digérant constamment, le tube digestif fatigue l'organisme et affaiblit les défenses immunitaires. Enfin, ces calories vides sucrées et grasses peuvent provoquer des maladies chroniques graves, telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, voire des cancers.

Quelques conseils

La frustration a tendance à aggraver le problème en devenant de véritables compulsions et troubles du comportement alimentaire. Au contraire, il faut manger de tout, en quantité suffisante, "en conscience" et en apprenant à équilibrer ses menus. Et si un petit creux se faire sentir vers 16 heures, il ne faut pas hésiter à se préparer un petit goûter avec par exemple des fruits secs, du pain, du chocolat, un laitage ou un fruit. Habitude installée, le grignotage nécessite d'identifier les émotions associées: s'interroger d'abord sur notre manière d'appréhender l'alimentation, mais également noter les émotions qui nous traversent lorsque nous grignotons, pour contrer cette mauvaise habitude et s'occuper autrement.

Reprise en main

Film réalisé par Gilles Perret
2022

Racheter une usine en se faisant passer pour des financiers, une utopie ? Pas pour le réalisateur Gilles Perret qui, dans son premier film non documentaire, retrace le parcours de Cédric et ses amis d'enfance.



Ensemble, ils décident de combattre des spéculateurs cyniques et des fonds d'investissement inhumains qui souhaitent racheter l'usine haut-savoyarde.

La (très) grande évasion

Film réalisé par Yannick Kergoat
2022

Il est impossible pour nous, simples citoyens, d'échapper à l'impôt. Il ne reste que les politiques d'austérité et les cols roulés. Mais, dans le monde des grandes fortunes et des multinationales, la fraude fiscale



permet de s'enrichir encore et encore, avec l'assentiment des politiques... La fraude est-elle impossible à endiguer ?

Fralibres, 1336 jours de lutte

Gérard Carzola, Charles Hoareau, Freddy Huck et Olivier Leberquier
Éd. Le Temps des Cerises/2016/22€

La lutte du pot de thé contre le pot de fer aura duré 1336 jours. Face à la menace de relocalisation de leur activité de fabrication de thés en Pologne, les Fralib



ont combattu, pour récupérer leur outil de travail et fonder une SCOP. Au jour le jour, ce livre témoigne de la lutte et de la naissance de ce projet solidaire et alternatif qui fait revivre les productions locales.

Prévoyance

Du 16/01/2023 au 24/02/2023

PROTÉGEZ-VOUS ET VOS PROCHES

DÈS 3€/MOIS

Garanties
Prévoyance

1 mois
offert*



Votre mutuelle est à vos côtés
pour faire face aux aléas de la vie.



Rendez-vous dans votre agence
de proximité pour en savoir +

ACCIDENT
HOSPITALISATION
DÉCÈS
OBSÈQUES

ENTIS - Couverture en 2021. Plus d'informations sur les garanties en ligne. Assurance - France. Document non contractuel. Prévoyance - Groupe Entis

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°100

GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1) À quelle hormone le cerveau devient-il rapidement "addict" ?

- L'ocytocine La dopamine La mélatonine

2) En moyenne, un cadre vit combien d'années de plus qu'un ouvrier ?

- 3 ans 4 ans 6 ans

3) Où devait être délocalisée la production de Fralib ?

- En Ukraine En Roumanie En Pologne

4) Combien de personnes ont-elles déjà été formées en premiers secours en santé mentale ?

- Plus de 36 000 Plus de 24 000 Plus de 12 000

5) Qu'est-ce que l'ONDAM ?

- Objectif national des dépenses de l'Assurance maladie
 Organisme national des dispositions de l'Assurance maladie
 Organisme national des associations de malade

Pour participer, retournez le coupon avant le 28 février 2023 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____